

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

### **Tourisme régional durable : le Conseil d'Etat soutient deux nouveaux projets pour renforcer l'offre touristique dans les Alpes vaudoises**

**Le développement durable du tourisme régional se renforce avec le soutien cantonal à hauteur de 2,8 millions de francs d'aides à fonds perdu couplé de 2.3 millions de francs de prêts fédéraux et cantonaux pour la création de deux nouvelles infrastructures touristiques dans les Alpes vaudoises. Issu du crédit-cadre de 50 millions pour le tourisme régional durable, ce financement permettra l'aménagement d'un espace de baignade naturelle aux Mosses et la création, à Leysin, d'un bassin extérieur destiné aux clients de l'Hôtel Central Résidence ainsi qu'aux hôtes de la station amateurs de bains. Avec ces soutiens, le Canton contribue à la réalisation de projets d'importance dans une perspective durable ainsi qu'au développement d'une activité touristique diversifiée et axée sur quatre saisons.**

S'inscrivant dans la vision touristique du canton qui a pour objectif, entre autres, d'allonger la durée de séjour des visiteurs, ces deux nouvelles offres permettent d'accroître et pérenniser l'attractivité de toute une région. De son côté, le site des Mosses renforce son positionnement de destination « nature et bien-être » et Leysin complète son offre pour les familles ou les groupes dans le prolongement de ses infrastructures sportives. Présentés par Chablais Région, association qui regroupe les Communes vaudoises du district d'Aigle, ces deux projets ont été soutenus par les autorités locales et promus par les organismes de promotion touristique régionaux et cantonaux.

Corinne Ingold, Présidente de Chablais Région, déclare : « Pour la Région, les deux projets permettent d'enrichir l'offre d'activités de loisirs 4 saisons, en mettant en valeur l'eau en montagne. Il s'agit en effet d'une ressource à fort potentiel de valorisation touristique, les expériences autour du bien-être étant de plus en plus recherchées. »

Jean-Marc Udriot, Syndic de la commune de Leysin, ajoute : « Il est essentiel pour une destination touristique d'améliorer son offre ainsi que de l'adapter aux besoins de sa clientèle. En ce sens, la création d'un complément à la piscine existante avec un espace extérieur de bains à l'hôtel Central Résidence, hôtel de 500 lits, correspond à

cette stratégie. »

Gretl Ginier, Syndique de la commune d'Ormont-Dessous, complète : « La Municipalité se réjouit de voir se concrétiser cet aménagement qui figure dans la quinzaine de projets de développement 4 saisons du plateau des Mosses. La réalisation de cette infrastructure se veut originale, complémentaire, respectueuse de l'environnement et adaptée aux besoins actuels. Elle permettra également de valoriser l'économie locale, notamment grâce à l'activité de restauration. »

S'appuyant sur les critères de la Boussole21 pour réaliser une pesée des intérêts en matière de durabilité sur les deux dossiers, le Conseil d'Etat a accordé 2 millions d'aides à fonds perdu et 2 millions de prêts au titre de la nouvelle politique régionale fédérale pour la baignade naturelle aux Mosses et 812'500 francs d'aides à fonds perdu et 287'500 francs de prêts cantonaux pour l'espace extérieur de bains de l'Hôtel Central Résidence à Leysin.

Issues du crédit-cadre de 50 millions pour le tourisme régional durable approuvé par le Grand Conseil et entré en vigueur le 1er octobre 2023, les aides cantonales à fonds perdu s'inscrivent dans la stratégie de développement d'un tourisme durable figurant au programme de législature 2022-2027 du gouvernement.

« Le soutien aux projets de diversification touristique, preuves du dynamisme des régions et du secteur touristique, a pour objectifs de pérenniser l'offre touristique du canton en partenariat avec les communes, et d'augmenter la durée de séjours des visiteurs en prenant en compte les effets et enjeux liés au changement climatique », conclut Isabelle Moret, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2024

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DEIEP, Raphaël Conz, chef de service, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation, [raphael.conz\(at\)vd.ch](mailto:raphael.conz(at)vd.ch)

Norbert Zufferey, directeur de Chablais Région, [norbert.zufferey\(at\)chablais.ch](mailto:norbert.zufferey(at)chablais.ch)

Jean-Marc Udriot, syndic de la commune de Leysin, [jean-marc.udriot\(at\)tlml.ch](mailto:jean-marc.udriot(at)tlml.ch)

Gretl Ginier, Syndique de la commune d'Ormont-Dessous, [gretel.ginier\(at\)ormont-dessous.ch](mailto:gretel.ginier(at)ormont-dessous.ch)